

M. Boulet: Oui, nous l'avons fait. Nous l'avons fait par l'entremise du ministre de l'Industrie et de celui de l'Énergie.

Le sénateur Cameron: Quel était votre but?

M. Boulet: Nous avons simplement demandé qu'on nous prête 30 millions de dollars à 6 p. 100 d'intérêt et nous offrirons des obligations. Des obligations et des bons de l'Hydro-Québec que nous commencerons à racheter en 1974 lorsque nous serons en pleine activité.

Le sénateur Cameron: Il ne s'agit donc pas d'une entreprise conjointe. Vous demandez simplement que le gouvernement fédéral la finance.

M. Boulet: Ce n'est qu'une proposition. Nous acceptons volontiers d'en discuter.

Le sénateur Blois: Vous êtes prêts à entreprendre de dures négociations.

Le président: Au fond, tout ce que vous avez demandé au gouvernement fédéral, jusqu'ici, c'est de financer l'entreprise?

M. Boulet: En effet.

Le président: Vous n'avez pas demandé de subventions ou d'aide d'aucune sorte?

M. Boulet: Il en a été un peu question dans le passé. Quelques idées ont été exprimées. Ainsi le Conseil national de recherches aurait pu construire le laboratoire de haute tension et s'occuper de son exploitation. Mais des difficultés se posent lorsque l'on a affaire à un client. Je conçois difficilement qu'un client, lorsqu'il veut faire l'épreuve d'un produit dans le laboratoire de haute tension et grande puissance, ait à traiter avec deux organismes au sein du même laboratoire.

Le président: Et l'Énergie atomique?

M. Boulet: Je ne crois pas que cet organisme s'intéresse à la question de la grande puissance, parce qu'il s'agit ici surtout d'installations électriques.

Le président: Oui.

Le sénateur Blois: Avez-vous fait l'étude de ce qu'il vous faudra obtenir de l'extérieur pour mener à bien l'entreprise? On a prévu, je crois que les frais d'exploitation seraient de 4,500,000 dollars. Avez-vous quelque idée, lorsque le laboratoire sera en activité, des sommes que vous recueillerez des sociétés de l'extérieur?

M. Boulet: Je ne crois pas qu'il y ait de limites à cela, mais nous voulons en fixés, sans quoi nous ne pourrions jamais faire de recherche. Nous voulons au moins consacrer la moitié du temps à des épreuves et l'autre moitié à la recherche. Je crois que c'est très important, parce que si nous construisons le laboratoire pour entreprendre des recherches il faut en faire.

Le sénateur Yuzyk: Vous pourriez obtenir de l'argent du gouvernement pour faire de la recherche.

M. Boulet: Oui, je le pense, sous forme de subventions pour différents travaux.

Le sénateur Yuzyk: Allez-vous présenter des demandes à ce sujet?

M. Boulet: Oui.

Le sénateur Yuzyk: Mettons pour des recherches dans un domaine particulier?

M. Boulet: Nous le ferons, oui. Nous nous occupons du domaine de la science appliquée; nous ne sommes pas des manufacturiers. Ce que nous voulons, c'est un manufacturier qui s'intéresse à quelque chose et qui fera lui-même la demande au ministre de l'Industrie. Nous travaillerons en collaboration avec le personnel du manufacturier de sorte que lorsque le produit sera prêt il pourra en entreprendre la production dans sa propre usine.

Le sénateur Cameron: Vous voulez dire que lorsqu'un manufacturier voudra mettre au point une entreprise déterminée, il s'adressera au gouvernement fédéral?

M. Boulet: Nous travaillons déjà en partie à une importante entreprise. Nous avons déjà commencé. C'est-à-dire pas ici au Canada, mais aux États-Unis, où vous avez le *Stamford Research Institute*, le *Battelle Memorial Institute* et la *Bolt, Newman and Beranek*.

Le président: Et Arthur D. Little.

M. Boulet: A Boston, oui.

Le sénateur Blois: Il s'agira, monsieur le président, probablement de manufacturiers dans le domaine de l'électronique ou de quelque industrie du même genre. Est-ce pour ce genre de travaux que votre laboratoire sera construit?

M. Boulet: C'est exact.